

## LA POLLUTION

### LA RÉGLEMENTATION DE LA NAVIGATION DANS LE DÉTROIT JUAN DE FUCA ET LES EAUX ADJACENTES

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, le ministre des Transports peut-il nous dire s'il y a eu récemment, c'est-à-dire au cours des six derniers mois environ, des pourparlers ou des consultations entre son ministère et les autorités américaines—au plan de l'État ou au plan national—au sujet de la réglementation ou du contrôle, ou de la nécessité de réglementer ou de contrôler la navigation dans le détroit Juan de Fuca et sur la voie d'eau desservant Puget Sound et Vancouver?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, j'ai répondu à une question semblable en l'absence du chef de l'opposition. En fait, des discussions ont été entamées avec les autorités américaines depuis plus d'un an. Ces conversations portent sur toute la question de la prévention des fuites possibles de pétrole et de risques semblables, non seulement dans la région qu'il a mentionnée mais tout le long de nos côtes, c'est-à-dire les nôtres propres et celles des États-Unis.

Toujours à propos de la côte ouest, nous avons discuté avec les États-Unis de la question des aides à la navigation ainsi que d'un plan destiné à parer aux imprévus et portant sur la façon dont nous traitons des fuites de pétrole n'importe où le long de nos côtes. Une fois de plus, j'aimerais signaler que ces pourparlers ont commencé bien avant le début des discussions actuelles au sujet du transport du pétrole depuis l'Alaska jusqu'à Cherry Point. Je crois donc que les mécanismes sont en place et qu'il y a eu beaucoup de progrès de réalisé pour ce qui est du problème général, mais pas du problème particulier auquel songe le député.

**M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni):** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre des Transports nous dirait-il si, au cours des entretiens qui ont eu lieu au sujet de l'établissement possible d'un réseau d'aides à la navigation le long de la côte du Pacifique, les États-Unis se sont dit prêts à accepter de payer les frais d'installation de ces aides sur la route qui relierait l'Alaska au États du Sud, au cas où les États-Unis décideraient d'établir cette route?

**L'hon. M. Jamieson:** Non, monsieur l'Orateur, je ne pourrais pas dire que les pourparlers aient porté sur la responsabilité financière. Toutefois, en ce qui concerne nos eaux territoriales et intérieures, le Canada a toujours jusqu'ici accepté de payer le coût des aides à la navigation. Dans le cas qui nous occupe, je ne pense pas qu'on changerait nécessairement de politique.

**M. Anderson:** Monsieur l'Orateur,...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. J'aimerais signaler à la Chambre que nous avons déjà consacré 10 ou 15 minutes à ce sujet et, en toute justice, nous devrions passer sous peu à un autre sujet. Le député d'Esquimalt-Saanich peut poser une question complémentaire, après quoi, nous passerons à un autre sujet.

[Le très hon. M. Trudeau.]

### LA NAPPE DE MAZOUT À ANACORTES, WASHINGTON—L'AIDE DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

**M. David Anderson (Esquimalt-Saanich):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Défense nationale. Comme 5,000 gallons d'huile diesel ont été répandus hier par la raffinerie Texaco à Anacortes, Washington, nappe qui menace la survie de 35,000 oies migratrices et pourrait bien dériver jusqu'à l'extrémité sud de l'île de Vancouver, le ministre de la Défense nationale a-t-il proposé de l'aide au département de l'Environnement de l'État de Washington qui essaie de remédier à la catastrophe?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, sauf erreur, cette nappe d'huile lourde est actuellement en territoire américain ou plutôt dans des eaux américaines. Mais nous suivons de très près l'affaire et nous serons en mesure d'apporter toute l'aide qu'on pourrait nous demander.

\* \* \*

## LES PÉNITENCIERS

### LA MUTINERIE DE KINGSTON—LA CONVOCATION DE REPRÉSENTANTS DES DÉTENUS PAR LE COMITÉ PERMANENT

**M. John Gilbert (Broadview):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Tout d'abord, va-t-il déposer, comme il l'a promis pour cet après-midi, la délimitation des pouvoirs au sujet de l'enquête à Kingston? En outre, comme les constatations de cette enquête ne seront pas publiées, va-t-il inviter des représentants de Kingston aux audiences du comité permanent de la justice et des questions juridiques sur les crédits de cette institution, puisque le commissaire, M. Begbie, y assistera aussi et qu'il ne serait que juste et approprié que les détenus représentés...

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Comme le député a posé une question, on pourrait peut-être permettre au ministre d'y répondre.

[Français]

**L'hon. Jean-Pierre Goyer (solliciteur général):** Monsieur le président, il me fait certainement plaisir, avec le consentement de la Chambre, de déposer, dans les deux langues officielles, le mandat de la commission d'enquête.

De plus, étant donné qu'une commission d'enquête a été chargée d'étudier tous les événements survenus à Kingston, à mon avis, il serait plus sage de laisser le travail s'effectuer de cette façon.

[Traduction]

**M. l'Orateur:** La Chambre consent-elle à ce que le ministre dépose, selon les motions, les documents qu'il a mentionnés?

**Des voix:** D'accord.